

PROGRAMME DE FORMATION

Règlementation sur la TVA dans les opérations internationales B to B

Présentation de la formation

Importance du commerce international pour les entreprises, fort levier de croissance. Préparer en amont le mode de distribution à privilégier, le cadre réglementaire à l'international

Pour une importation exportations depuis ou vers l'UE une obligation à respecter : déclarer la marchandise en douane.

Donc, connaître les opérations de dédouanement, c'est maîtriser ses opérations d'import et l'export.

Avec cette formation, découvrez les mécanismes de la douane dans les relations commerciales internationales BtoB, les différents régimes douaniers ainsi que les bonnes pratiques pour respecter la réglementation.

Objectifs de fin de formation

À la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaître les fondements de l'import-export et les points de vigilance.
- Qualifier les opérations à l'international.
- Connaître les étapes des procédures douanières.
- Connaître les grands principes de la nomenclature douanière.
- Maîtriser les règles de l'importation et de l'exportation.
- Négocier d'égal à égal avec les transitaires
- Connaître les points de vigilance pour anticiper les litiges avec les douanes et préparer sa négociation

Publics visés et Prérequis

Cette formation est destinée aux publics suivants :

Collaborateur des services Import-Export.

Collaborateur des services Commercial, ADV, achats et logistique

Direction administrative et financière

Plus généralement, tout Collaborateur des entreprises d'import-export intervenant dans le processus interne lié aux achats / ventes à l'international en matière de douane et TVA et souhaitant mettre à jour ses connaissances.

Les prérequis pour cette formation sont les suivants :

Aucun

Positionnement avant la formation

Avant l'entrée en formation, le stagiaire devra répondre à une série de questionnaires permettant de déterminer son niveau de connaissance actuel ainsi que ses attentes individuelles. Les questionnaires seront envoyés directement par mail au stagiaire ou bien remis en main propre.

Objectifs et contenus pédagogiques de la formation

Jour 1

Matin

Evaluation en début de formation (QCM)

I- Connaitre les missions et l'organisation de la DGDDI

II- Repérer la nature des opérations à l'international (BtoB)

Qualifier les différents types d'opérations :

1. intracommunautaires ;
2. extracommunautaires

III-Connaitre le rôle des formalités douanières

- 1- Territoire douanier et territoire fiscal communautaire
- 2- La DEB : formalité statistique et de contrôle de la TVA
- 3- Formalités douanières à l'importation et à l'exportation : barrières tarifaires et barrières non tarifaires
- 4- L'obtention du n° EORI
- 5- L'Incoterm
- 6- Qui effectue les formalités douanières
Le représentant en douane enregistré
Le mandat de représentation : représentation directe et indirecte
- 7- Distinction entre mise en libre pratique (MLP) et mise à la consommation (MAC)
- 8- Régimes d'importation définitive et d'exportation en simple sortie
- 9- Régime particulier : l'entrepôt douanier
- 10- Les opérations triangulaires

Après-midi

IV-Connaitre les fondamentaux douaniers

- 1- L'espèce tarifaire
Système harmonisé OMD : SH4, SH6
Système au niveau de l'UE : NC8, TARIC
- 2- L'origine
Origine non préférentielle et origine préférentielle
Points d'attention sur le marquage de « Made in », sur l'origine non préférentielle et préférentielle
Notion de transformation substantielle
Les statuts d'exportateur agréé et d'exportateur enregistré
- 3- La valeur
Calcul de l'assiette des droits de douane, de la TVA et autres taxes dues à l'importation

Cas pratique

Jour 2

Matin

V-Les outils de sécurisation des fondamentaux douaniers

- 1- Sécurisation de l'espèce tarifaire : RTC
- 2- Sécurisation de l'origine
- 3- Sécurisation de la valeur en douane : RP et AVD

VI-Connaître les points de vigilance

- 1- Les Incoterms
- 2- Les normes et réglementations spécifiques
- 3- Se prémunir des risques de défaut de preuve de sortie des marchandises à l'export

Après-midi

VII-Connaître l'Optimisation de la compétitivité douanière

- 1- Les moyens simples pour alléger vos formalités douanières en matière d'opérations temporaires
Régime des retours, le carnet ATA
- 2- Les facilités de trésorerie
- 3- L'autorisation de l'OEA

VIII- L'importation des marchandises d'Afrique du Nord et d'Afrique du Sud

IX- L'exportation dans le golfe persique : Emirats Arabes Unis (Dubai)

X- L'exportation vers la Suisse et l'Angleterre

Cas pratique :

Echanges sur les pratiques dans l'entreprise.

Evaluation en fin de formation (QCM)

Organisation de la formation

Durée de la formation :

14 heures, 2 jours

Dates et heures de la formation :

À définir

De 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu de la formation :

À définir

Rythme de la formation :

Continu ou discontinu

Mode d'organisation pédagogique :

Présentiel ou distanciel

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Apportez votre ordinateur

Moyens d'encadrements :

Formateur spécialisé en Finances et RH depuis plus de 20 ans.

- Master 2 Management Administration des Ressources Humaines – IAE Perpignan
- DESCF Diplôme Etudes Supérieures Comptables et Financières – UPVD Perpignan
- DESE Master micro et macro économie
- DUT GEA Finances Comptabilité – IUT Perpignan
- Enseignant IUT GEA de Perpignan

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Avant la formation :

Quizz initial d'évaluation des connaissances sur la thématique

Un entretien individuel avec le formateur pour déterminer les besoins

Pendant la formation :

Des exercices, quizz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

Feuille d'émargement par demi-journée à signer par chaque stagiaire et par le formateur

Fin de la formation :

Quizz final d'évaluation sur la thématique afin de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
Remise d'une attestation d'assiduité individuelle pour les formations en présentiel et d'un relevé de connexion pour les formations en distanciel.
Remise d'une attestation de fin de formation

Six mois après la formation :

Le stagiaire sera invité à remplir un questionnaire évaluation à froid.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter la Référente Handicap :
Emilie MORTEVEILLE – emilie@horizon-formations.fr – 06.29.39.19.51